

*II. Nécessité de la Messe.* — Nous ne pouvons participer aux bienfaits de la Rédemption qui a sauvé le monde que par l'offrande incessante de la Messe, renouvellement et continuation du sacrifice de la Croix. Si Dieu, si sévère pour les moindres fautes sous l'ancienne Loi, se montre si patient aujourd'hui pour les plus grands crimes, la raison en est dans la célébration quotidienne de la Messe. Le jour de la dernière Messe sera le dernier jour du monde.

*III. Avantages de la Messe.* — La Messe nous permet de satisfaire aux quatre grandes dettes que nous avons vis-à-vis de Dieu.

1. L'adoration. En prenant les apparences d'une substance inanimée, le pain, Jésus-Christ s'abaisse pour nous devant son Père, plus qu'à son Incarnation, à sa Passion et à sa mort ; et Lui rend plus de gloire que toutes les adorations des anges, des saints et de la très sainte Vierge elle-même.

2. Le remerciement. La Messe, en offrant à Dieu le corps, le sang, l'âme, la divinité, la personne entière de son Fils, lui rend infiniment plus qu'il ne nous donne en nous créant, en nous remettant nos péchés et en nous donnant le ciel.

3. L'expiation. La Messe efface directement les péchés véniels ; et médiatement le péché mortel, par la contrition qu'elle nous obtient. Une seule goutte de sang de Jésus-Christ suffit pour racheter tout l'univers et vaut plus que toutes les œuvres de pénitence et de réparation, que toutes les indulgences et tous les martyres.

4. La prière. La prière bien faite nous obtient toutes les grâces de Dieu. Toutes nos autres prières nous sont personnelles. À la Messe, nous avons la prière de Jésus-Christ lui-même, infiniment plus puissante que celle de Marie, des anges et des saints.

*IV. Efficacité de la Messe.* — L'efficacité de la Messe est universelle et infinie : pour la gloire de Dieu, l'honneur des anges et des saints, la délivrance des âmes du purgatoire, la bonne mort des agonisants, la conversion des pécheurs, l'exaltation de l'Église, en un mot, pour tous nos besoins spirituels et temporels, publics et privés.